Mmes, M. les agents municipaux, Monsieur le directeur des écoles, Mmes et M. enseignants des écoles, Mmes et M. les professeurs et animateurs des activités périscolaires, Chères et chers collègues,

Merci de vous joindre à nous pour ce moment singulier au sein de notre collectivité, je veux dire par là un temps ou tous les acteurs du service public peuvent partager en dehors des obligations de la vie active et trépidante, ou nous oublions parfois en se croisant une élémentaire courtoisie, canalisé que nous sommes dans nos diverses missions, la période est encore propice pour se déclarer tout le bien que l'on pense les uns des autres, <u>a ce propos L'équipe municipale forme</u> pour et avec vous, ses meilleurs vœux de réussites personnelle et professionnelle. J'espère que l'an passé a été plutôt fructueux sans trop de désagréments dans l'exécution de vos métiers et que l'an nouveau privilégiera une collaboration bénéfique à la gestion de notre cité et de son Ecole publique,

Quotidiennement nous devons avoir une démarche ambitieuse et égalitaire, axées sur la citoyenneté, l'altérité, la laïcité, l'éducation des élèves et par prolongement vers leurs parents et le monde adulte. C'est un enjeu majeur de notre monde moderne ou l'humain passe trop souvent après les enjeux d'ordre économique.

Je sais M. le Directeur que votre équipe enseignante s'attache à cette mission du mieux qu' elle le peut évidemment avec les moyens que le ministère et ses déclinaisons territoriales vous attribuent, je veux parler des ressources humaines, des formations, des programmes, des amplitudes de cours pour l'essentiel, et je ne vous apprendrais rien, c'est principalement à nous élus communaux et à leur force vive les fonctionnaires et agents contractuels, d'assurer le meilleur fonctionnement possible de vos cours dans un environnement agréable et fonctionnel,

Notre objectif élémentaire chers fonctionnaires territoriaux, je le rappelle :

« Est de Satisfaire notre population et usagers de nos structures et services, en privilégiant la proximité et la réactivité de nos interventions, les collectivités restent le point de décision et de rencontre préférées des citoyens, c'est là tout le sens du service au public.

Dans une commune qui n'en finit pas de grandir il s'agit de renforcer les recettes de fonctionnement, compte tenu des dépenses incompressibles comme le pôle scolaire, l'entretien des bâtiments, la voirie... ainsi que les hommes et femmes qui œuvrent quotidiennement ...

Orchestrer la vie commune avec rigueur entre gratuité et participation des usagers, sera le challenge de demain si l'Etat se désengage encore davantage.

Notre commune a vu sa démographie bondir de + 60% en 15 ans, aujourd'hui l'évolution n'est plus que de 2,5% l'an depuis 2010 contre 4,5% auparavant. Le nombre d'élèves maternelles et élémentaire s'est stabilisé depuis 3 ans ce qui a concouru au dédoublement des CP et permet d'envisager celui des CE1 à la rentrée 2019. Concernant les chiffres de fréquentation pour la rentrée prochaine, nous apprendrons si la création d'un poste pour la 3ème classe CE1, ne devra pas être complété par un second poste d'ouverture de classe au regard du nombre d'inscrits,

Nos effectifs municipaux n'ont pas suivi la même courbe -> en 2008 nous avions 24 emplois dont 5 Contrat à l'Accompagnent dans l'Emploi, à ce jour l'effectif de titulaires n'est que de 20 et de 4 contrats PEC sans oublier les agents contractuels en remplacement des 4 agents titulaires en maladie, auquel nous souhaitons une prompte et complète guérison.

Au fil des années les méthodes de travail ont évolué, notamment sur la voirie les fauchages tardifs notamment ne concerne plus qu' à peine ½ EMPLOI, le rythme étant en moyenne de deux passages l'an au lieu des 3, voire quatre à une époque. C'est une conséquence du respect de bonnes pratiques envers la faune et la flore. Seul l'encadrement et l'entretien des pôles scolaires mobilisent des effectifs en hausse dès lors que l'on assure une participation active de soutien aux classes maternelles avec une ATSEM ou équivalent par classe. La tendance est à l'ouverture de nouvelles classes ouvrent 16 à ce jour, (contre 11 en 2008) et 17 prévues en 2019 (Dédoublement CE1), ce n'est outre que nous devons adapter et augmenter les ressources humaines nécessaire que du bonheur, bienvenue à Elodie, Elisabeth et Gwen qui participe à la bonne tenue de nos services à la population et aux services périscolaires.

Conjointement avec la nécessaire professionnalisation des services notons l'activité de la Direction des services, qui a restructuré et/ou modifié le fonctionnement de la mairie :

- Règlement intérieur,
- Le compte épargne temps,

- > Plan de formation agents et Elus,
- ≥ Le document unique,
- Santé au travail (stress, harcèlement...), avec un agent de prévention,
- > Le règlement hygiène et sécurité,
- Délégué à la protection des données
- a la GPEC
- a etc.

Et les entretiens professionnels, qui ont permis grâce au plan de formation de certifier les compétences et expertises en augmentant considérablement les sessions et stages. Je souligne en particulier l'engagement des élus épaulant pour ne pas dire suppléant les agents, dans certaines tâches administratives ainsi que sur le terrain. Et si je mets souvent, en exergue le bon niveau de notre informatique de la Mairie digne d'une PME, je veux souligner que le carcan des nouvelles technologies et procédures particulièrement chronophages, ont permis de conserver un ratio d'à peine 10 fonctionnaires pour 1000 Habitants. Nous allons atteindre rapidement les 3000 habitants et logiquement les besoins en personnel progresseront, ou bien c'est le service public diminuera!

De fait la dématérialisation est dans l'air du temps mais à court terme on le sait destructrice d'emploi et génératrice de précarité si la société ne met pas en place un traitement adapté de nos temps de travail et des fonctions de proximité de nos agents. La demande des usagers et concitoyens va exploser face aux démarches électroniques seul interface en 2022, qui vont laisser sur le bord de la route « ou du clavier », inévitablement les plus fragiles d'entre nous. A cet endroit la Mairie, j'en suis certain sera leur dernier recours, il faudra s'y préparer.

A ce sujet le défenseur des droits alerte sur une réforme trop souvent faite « à marche forcée » « La dématérialisation offre de nouveaux moyens d'accès aux services publics et permet de simplifier l'accès aux informations et aux documents administratifs pour une majorité d'usagers mais, si les facultés de chacun ne sont pas réellement prises en compte, elle comporte un risque de recul de l'accès aux droits et d'exclusion pour de très nombreux usagers ».

Or, avec l'objectif gouvernemental d'une dématérialisation de l'intégralité des services publics en 2022, Jacques Toubon craint que cette ambition « ne se résume à pallier la disparition des services publics sur certains territoires et à privilégier une approche budgétaire comptable ».

Les détracteurs des services rendus au public oublient que ceux-ci ne sont pas comptabilisés en recettes et que les salaires souvent très modestes des fonctionnaires ne sont pas une « charge » insupportable pour une **commune**, **laquelle riche ou modeste n'est rien sans son personnel.**

Le gouvernement actuel, à l'instar des précédents, joue un jeu particulièrement dangereux avec nos collectivités en les mettant en tension.

Trop d'élus, trop de fonctionnaires, trop de dépenses, trop de dettes, ce gouvernement semble oublier :

- ✓ Que les collectivités ne représentent que 10% de la dette publique nationale si tant est que la dette publique soit mauvaise car ce sont des Ecoles des hôpitaux des Agences postales des services de proximités ou on ne vous fait pas payer à l'entrée ;
- ✓ Que les élus locaux sont pour la plupart bénévoles et doit-on le rappeler, l'expression même de la démocratie en exerçant leur mandat souvent au détriment de leur carrière professionnelle et de leur vie familiale ;
- ✓ Que les collectivités s'imposent comme le premier investisseur au niveau national, en supportant 70% de l'investissement public civil, investissements nécessaires pour la mise en place de services indispensables aux populations mais aussi pour accompagner le développement économiquement des territoires. Il y a malheureusement une réelle divergence entre les discours et les actes.

Les réformes en cours sont destinées si nous n'y prenons pas garde, à vider un peu plus, les administrations publiques, les compétences essentielles des Mairies qui pour l'instant sont préservées, finances, état civil, scolarité, voirie et l'on pourrait faire mieux je pense en particulier aux pièces d'identité et autres besoins simples à délivrer en restant dans la ville

LARUSCADE évolue au sein d'une communauté de communes à taille humaine avec une gouvernance participative et respectueuse de ses membres, à cet égard elle œuvre de manière originale dans l'urbanisme, le social, la culture et propose une répartition des services communs en adéquation avec les possibilités des communes.

C'est également dans cet esprit et par obligation que notre collectivité joue de concert avec la CDC pour les actions ou projets d'une envergure communautaire ou intercommunautaire, mais pas pour brader nos compétences générales : Voiries, services techniques, Ecoles ou services internes, nous ne sommes pas mandatés pour trahir la confiance des électeurs et devons respecter le cadre de notre programme initial.

IL nous faut AGIR efficacement, collectivement et PENSER 'initiative et force de proposition' pour éviter la routine ou la résignation, les élus n'en seront qu'encouragés, les usagers renforcés dans une bonne perception du service public et de ces acteurs,

Notre collectivité a toujours voulu, dès lors que les compétences étaient au RDV recruter définitivement les agents en CAE ou PEC aujourd'hui, c'est le cas pour Mmes EYQUEM, BORDRON, BOTTREAU, GRANIER, Mrs COURPON et CHIRON, récemment pour Véronique BOUIN devenue stagiaire, tous et toutes ont été embauchés à la suite de contrats, et nous continuerons dans cette voie,

Je laisserais ensuite la parole à Olivier notre Directeur des services qui vous adressera quelques mots sur l'année écoulée et à Véronique qui connaît bien les problématiques des personnels en liaison avec l'école....En conclusion, je vous remercie par avance de toutes vos bonnes résolutions pour réussir 2019 dans les meilleures conditions, n'oubliez pas de vous indigner et de résister aux tentations de la paresse citoyenne, agissons de concert pour préserver notre service public et une école de la république exemplaire,

Merci à isabelle, Josiane ...pour la préparation gourmande de cet évènement autour des galettes et autres agrumes et chocolats arrosée d'un pétillant pétulant

Je vous invite dans quelques instants à trinquer au futur de nos réussites et de notre avenir en commun.